

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 30

Artikel: D'Yverdon à Londres, en barque : [suite]
Autor: Saussure, César de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dzant tot vi et vo fant attrapé de cliau maladif que fant rido malado. D'ailleu, cliau microbe san pertot, dessu lè man, lè z'haillon, dein la tsè, dein lo pan. Foudrai rein totsi de tot cein. »

Onna vilhie sorière m'écrit cosse : « Mè, ie vu que mon hommo m'eimbranse, ma rein que quand revint de via. Dinse, rein qu'à l'oudeu, pu savâi cein que l'a bu et diéro ein a bu. Adan, malheu ! »

Onna vilhie felbie, que ne s'è jamé z'ao z'u maryâie, et que n'a jamé non trovâ à son idée, m'a de : « Lo baizi l'è tot cein que lâi a de pe coffo. Quinn'utilitâ lâi a-te à sé panâ le potte avoué lè potte de quauquon d'autro. On derai dâi dzenelhie que, quand l'è que l'an bin medzi lau brasson, ie vant sè motâ lo bet su on mochi de bou. Mè parlâ pas de clli l'histoire. »

Onna galéza fenna, dzouvena maryâie, mè dit autrameint : « Lo bézon l'è adi lo bézon. Mon hommo mè tchuisse, faut vère ! L'ein su bin conteinta et cein lâi fâ tant plîezi. Ete-pas de l'amu, cein, dite-vâi ! »

Noutron ministre, li, m'a de : « La Biblia no dit pas qu'Adam et Eve, sa serpeint de fenna, sè saiyant z'ao z'u eimbransi dein lo Paradi. Ne crâo pas, po mon compto que s'è faille remolâ eintre hommo et fenne. Mâ dou z'hommo sè dussant eimbransi eintre leu, por cein que quand Jacob l'a retrouvâ Esau sè sant serrâ eintre m'de lau bré et sè sant eimbrassi ein segoteint. » Ma vesena, onna tota galéza gaupa, que l'a on boun' ami, mè fâ : « Mè, se mon boun'ami mè tchuffâve pas quaque coup, l'âi aré bin'stout bailli son sat. » On vilho m'a de dinse : « Oï, sè faut eimbransi, ca, vâide-vo, no z'autro vilho, l'è tot cein que no reste. »

Et po fini, vu vo contâ cein que m'a de iena que frequeinte ora : « Mè, j'é dza bin z'ao z'u eimbransi dâi sorte de dzein, dâi bouébo, dâi fenne, et mè fasai pas tant plîezi. Mâ du que j'é eimbransi mon Daniet, que la barba coumeince à lâi sailf ora, l'è tot autre, et mè fâ repeinsâ à cein que desâi ma granta chêra : « On bâis sein moustatse, l'è quemet ouna soupa sein sau. »

Et vo, qu'ein dite-vo.

MARC A LOUIS.

Excès de délicatesse. — Un voyageur, sa valise à la main, se présente après déjeuner au bureau de l'hôtel et vient saluer la patronne avant de partir.

— Comment, dit celle-ci, vous dînez, vous couchez et vous déjeunez dans mon hôtel et c'est maintenant que vous venez me dire que vous

2 FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

D'Yverdon à Londres, en barque.

Nous abordâmes (le 16 avril 1725) à un petit village à demi-lieu de Brouck. On prit à ce village quatre bateliers, ou plutôt quatre pilotes pour conduire le bateau et éviter les rochers. Deux de ces bateliers ramèrent à la poupe et deux autres à la proue. Il ne resta sur le bateau que deux de nos bateliers, un jeune passager et moi, qui étions envie de voir ce que c'était que le Saut de Brouck, lieu assez dangereux pour obliger tout le monde à mettre pied à terre. Nous ne rencontrâmes aucun mauvais pas jusqu'à la portée du mousquet de la ville, où nous trouvâmes la cataracte. Un peu avant d'y arriver, la rivière est rétrécie par deux grands rochers, qui s'avancent dans l'eau et qui la rendent fort rapide. Nous vinmes ensuite au Saut, dont la chute n'est pas considérable. Ce qu'il y a de plus dangereux, c'est qu'on trouve, immédiatement après l'avoir fait, des rochers qui font aller la rivière en zigs-zags assez courts, et comme elle est fort rapide

n'avez pas d'argent Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit hier soir, à votre arrivée ?

— Hélas, madame j'ai pensé que vous seriez déjà bien assez contrariée de l'apprendre ce matin.

COIFFURES DE FEMMES

III

Au grand siècle.

Au commencement du règne de Louis XIV la coiffure des femmes avait conservé quelque chose de celles du règne précédent. Les cheveux étaient un peu moins courts qu'auparavant, séparés sur le devant ; ceux de derrière formaient un petit chignon comme un cône tronqué couvert quelquefois d'une petite coiffe. Sur les côtés pendaient des serpenteaux en boucles à l'anglaise. Ces cheveux étaient frisés très fins et formaient de chaque côté un encadrement du visage cachant l'oreille. Pour obtenir ces petites frisures il fallait « cent papillotes qui font souffrir mort et passion toute la nuit », suivant l'expression de M^{me} de Sévigné.

Il y avait aussi la coiffure à la *Fontange* qui était un simple ruban, attaché sur le front pour soutenir les cheveux ramassés sur le sommet de la tête.

Un jour la duchesse de Fontange chassait, le vent enleva son chapeau : ses cheveux étant tombés, elle prit les rubans de ses jarretières pour les attacher. Cette coiffure plut au roi et cette mode prit.

Puis des coiffures à boucles telles qu'en portaient M^{me} de La Vallière, M^{me} de Montespan, et qu'on retrouve dans les Nattier, les Largilière, etc.

Pendant les vingt dernières années du règne de Louis XIV, lorsque l'influence de M^{me} de Maintenon se fit sentir, un changement s'opéra dans les modes. Aux couleurs vives et bariolées, succédèrent les couleurs sombres et brunes. La coiffure fut encore la fontange, mais une *altière fontange*, comme dit Boileau, qui n'avait de ressemblance que le nom avec celle qu'avait inaugurée M^{me} de Fontange.

Cette nouvelle coiffure se composait de morceaux de toile gommée, roulés en tuyaux d'orgues et destinés à soutenir des rubans, des plumes, des pierreries. Cet édifice de tête s'appelait *cammode* et tout ce qu'on y mettait avait des noms bizarres : la *duchesse*, le *chou*, le *collet*, la *palissade*, la *souris*.

Il y avait des fontanges dorées avec pattes qui pendaient dans le dos. Les petites boucles

dans cet endroit-là, il faut que les bateliers soient habiles à les éviter, car pour peu qu'on vint à le toucher, le bateau serait bientôt mis en pièces. Il y arrive parfois des accidents de cette nature. Pour nous, nous passâmes fort heureusement, sans inconvénient, si ce n'est que comme l'eau bouillonne extrêmement à la chute, il en rejaillit beaucoup dans notre bateau, qui nous aspergea un peu. Nous passâmes sous le pont qui est de pierre à une seule arcade ; il est très beau, et il donne le nom à la ville, car Brouck en allemand signifie le pont.

Nous arrivâmes de bonne heure à Brouck, où nous restâmes le reste du jour. Cette ville me parut jolie, quoique petite. Ce que j'y vis de plus remarquable, c'est que la plupart des maisons, surtout la maison de ville, sont peintes en dehors à fresque. On voit sur les murailles de quelques-unes les peintures de quelques empereurs, de quelques rois et de quelques généraux, les uns à cheval, les autres à pied. Sur d'autres, des animaux, comme des lions, des tigres, des éléphants, etc., et sur d'autres des paysages. Toutes ces maisons peintes dans ce goût font un joli effet.

Après avoir contourné sur terre la cataracte de Laufenbourg, nos voyageurs passent sans encombre à Säkingen et à Rheinfelden et arrivent le 18 à Bâle.

Bâle est la plus grande et une des plus belles

collées sur le front s'appelaient « cruches ». « Pour peu que les femmes remuissent, dit Saint-Simon, le bâtiment tremblait et menaçait ruine. »

Le marquis de Dangeau veut bien nous marquer dans ses mémoires que ce fut le 23 septembre 1699 que le roi, à qui les hautes coiffures déplaissaient depuis longtemps, les condamna à disparaître.

Toutes les dames de la cour obéirent, et brusquement les femmes se jetèrent de l'extrémité du *haut* dans l'extrémité du *bas*.

On raconte que les dames de la cour se trouvèrent fort embarrassées pour choisir une mode nouvelle, lorsque deux nobles anglaises qui avaient été présentées au roi et qui portaient des coiffures basses leur dirent :

« Si les dames françaises étaient plus raisonnables elles rempliraient leurs ridicules monuments par des coiffures anglaises. »

Dans la soirée même, marquises et duchesses apparaissent transformées. Mais la pruderie de M^{me} de Maintenon qui augmentait avec l'âge fit prendre la mode des coiffures noires aux longs voiles, que portèrent jeunes et vieilles, cachant les cheveux, et qui dura toute cette fin de règne.

Sous Louis XV

Après la mort de Louis XIV, la cour éprouva le besoin de secouer la tristesse et l'ennui que l'humeur morose du grand roi répandait autour de lui à la fin de sa vie, aussi, après le deuil, reparurent les couleurs gaies et les étoffes légères et brillantes. Avec les paniers composés en baleine, en jone ou en bois légers, les jupes prenaient des proportions monstrueuses, tandis que les coiffures restaient simples.

La chevelure nue disposée selon l'école du coiffeur *Frison*, était peu volumineuse en boucles à chignon plat, affectant des allures naturelles. Elle laissait la tête petite et dégageait le cou.

Une autre coiffure qui rappelle beaucoup celle de notre époque prit naissance vers 1750 et portait le nom de *tape*. Avec le haut des cheveux relevés de la nuque on formait une espèce de cimier lisse dont les dispositions variaient. Les cheveux du devant de la tête étaient *crêpés*; ceux qui massés latéralement contribuaient à figurer un croissant étaient appelés *favoris*.

Dans la coiffure à la *Grecque* qui n'avait de grec que le nom, les cheveux crêpés et relevés en toupet étaient surmontés d'un bonnet de dentelle orné de plumes et de fleurs. Ce bonnet sous ses différentes formes, s'envolant de chaque côté, pointant sur le front, ou les barbes relevées dans la coiffure, petit, mignon sous Louis XV, énorme et massif après, se retrouve sur

villes de toute la Suisse. Elle est fort considérable par son commerce. Tous ses habitants sont commerçants ou gens de métier. Le Rhin la divise en deux parties, qui sont jointes par un beau pont de bois, à un des bouts duquel on trouve une tour, où il y a une grosse horloge. Au-dessus de la porte de cette tour, que l'on traverse pour aller sur le pont, on voit une grosse tête de bois, représentant un vieillard à grande barbe, qui à chaque minute ouvre une grande gueule et tire un pied de langue contre le Petit-Bâle, situé de l'autre côté du Rhin. Il est à remarquer que les horloges de Bâle vont une heure plus tôt que partout ailleurs. On m'a dit que cet usage avait été autrefois introduit pour faire échouer une conspiration que les habitants du Petit-Bâle avaient formée contre la grande ville...

Les femmes de Bâle sont très jolies. Il me paraît que leur manière de se mettre leur sied à merveille. Elles ont sur la tête un petit bonnet à trois pointes, qui est de velours ou de quelque riche étoffe en soie ; elles portent un petit corset qui les serre et leur forme la taille, et une jupe assez courte ; elles se piquent d'être bien chaussées. On dit que la plupart ne sont point ennemis de l'amour.

A Strasbourg, qu'il atteint le 22, César de Saussure est émerveillé à la vue de l'horloge de la cathédrale. Il décrit en détail ses divers jeux et ajoute :

toutes les têtes de femmes jusqu'à la fin du siècle. La petite cornette légère que les dames portaient seulement à la chambre et que l'on voit dans toutes les gravures d'intérieur du temps, était appelée *papillon*.

Les fleurs en guirlandes légères ornaient aussi, ce qui était nouveau, la tête des femmes. Il y avait la coiffure à la *calbute*, le *Watteau*, la *galante*, la *doguine*, la *Ramponneau*, etc.

La poudre remise à la mode sous Louis XIV par la duchesse du Maine, fut en vogue plus que jamais, elle continue sous Louis XVI et se retrouve sous le Directoire.

(A suivre.)

Drole d'amusement. — Rendant compte d'une fête qui eut lieu dans un village pas très éloigné de la capitale, le journal local disait, parlant du banquet :

« Pendant toute la mastication, les demoiselles isolées en une seule table, firent tête à un bombardement général de bouchons qui pleuvaient de toutes parts et donnèrent lieu à des petits cris effarouchés et à des rires sans fin. »

Est-ce donc là aujourd'hui tout l'esprit et toute la galanterie de nos jeunes gens ?

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Le tram et le bœuf.

Les spectacles d'Orphée ont attiré à Mézières une affluence de spectateurs dépassant toutes les prévisions. A chaque représentation, une foule innombrable envahissait les voitures du chemin de fer électrique conduisant à la « capitale artistique » du Jorat. La compagnie des T. L. avait organisé à cette occasion un service extraordinaire qui a, en général, fort bien fonctionné. Néanmoins il y eut quelques acrocs, inévitables en pareil cas. Qu'on veuille donc bien ne pas interpréter l'épisode suivant comme une critique à l'adresse d'une administration qui a fait de son mieux.

La scène se passe à La Sallaz. Les grandes voitures automotrices remorquant les petits « pavillons » sont archi-bondées. Les départs se succèdent à quelques minutes d'intervalle et, mis par la fée Electricité, les trams s'élançent nombreux à l'assaut des vertes pentes du Jorat. Le flot des spectateurs s'est écoulé quand partent, bons derniers, les trois voitures transpor-

L'ouvrier qui a fait cette horloge a aussi fait celle de Lyon, mais celle dont je parle est beaucoup plus belle, plus composée et mieux finie que l'autre. On dit que Messieurs de Strasbourg, jaloux d'avoir une pièce si rare, firent crever les yeux à celui qui l'avait faite, de peur qu'il n'allât ailleurs en faire une troisième qui fut plus belle que les deux premières.

Les Strasbourgeoises se mettent comme les Basloises, mais elles sont, suivant mon goût, plus jolies et plus agréables.

Nous quittâmes Strasbourg le 23 avril de grand matin. Il était environ onze heures quand nous arrivâmes devant le fort St-Louis. Une sentinelle nous voyant passer, nous cria plusieurs fois d'arrêter. Soit que notre conducteur eût envie de passer autre pour éviter de payer quelques droits et péages, soit que les bateliers ne pussent pas aborder facilement, parce que le Rhin est dans cet endroit-là fort rapide, la sentinelle crut que nous ne voulions pas nous arrêter, elle nous suivit en courant le long du bord, et en nous couchant en joue. Comme ce soldat courait, il heurta du pied contre une pierre, qui le fit tomber. Malheureusement pour lui, il fumait; sa pipe se fracassa dans sa bouche et lui fit assez de mal. Cet accident le mit de si mauvaise humeur, que dès qu'il fut relevé il nous lâcha son coup de fusil. Heureusement la balle, que nous entendîmes siffler, passa un peu au-dessus de nos

tant à Mézières la masse des figurants, danseuses et choristes.

Le train s'ébranle et file rapidement; il file, dépassant sans peine tous les véhicules qui gravissent péniblement les rudes côtes de la route de Berne, et plus d'un charretier regarde d'un œil d'envie les wagons qui escaladent allégrement la longue pente. Un des jeunes gens de la troupe rieuse aperçoit, de la portière de la voiture, une lourde cariole que traînait un bœuf cheminant de cette allure lourde et pesante particulières aux bovidés.

— Ben ! mon vieux ! fit-il à son camarade, si nous allions de ce train-là, c'est pour le coup qu'on n'y serait pas encore à Mézières.

Et tout le wagon, à cette comparaison, de partir de longs éclats de rire.

Le tram filait toujours, laissant bien loin derrière lui le lourd attelage. L'horaire était serré et le conducteur — pardon, j'oublie toujours qu'en français on dit « *watman* » — forçait la vitesse. Tout à coup un brusque arrêt.

— Qu'y a-t-il ?

— Plus de courant !!

Une longue pause. On attend que le dit courant veuille bien revenir. Enfin, ou bouge ! Le tram démarre lentement... pour s'arrêter quelques mètres plus loin. Nouvelle panne.

Dans les voitures on prend la chose gaîment. Les plaisanteries parlent en fusée. A chaque faux-départ, les paris s'engagent :

— Partira ?

— Partira pas !!

Bientôt, à un détour de la route, tandis que les voitures stationnaient impuissantes, parut le bœuf traînant de son même pas lent sa lourde cariole. Modeste et philosophe, l'animal défila lourdement devant le train immobilisé par la panne maudite, au milieu des rires inextinguibles qui célébraient le triomphe inattendu du bœuf luttant de vitesse avec le tramway.

* * *

Une victoire analogue fut jadis célébrée par le fabulist. Si le bon Lafontaine avait pu le voir, peut-être l'épisode ci-dessus eût-il servi de thème à une variante — adaptée au goût moderne — de sa célèbre fable : « Le lièvre et la tortue ».

Et plus d'un sportsman, cycliste, automobiliste, aviateur, tous rois de la vitesse ou... de la panne, pourrait méditer la moralité de la nouvelle fable intitulée : « Le bœuf et le tram ».

Rien ne sert de courir ! Pour arriver à point Mieux vaut aller moins fort... et ne s'arrêter point.

BERT-NET.

têtes. Il survint d'autres soldats qui firent mine de nous tirer aussi dessus. Nos dames, plus mortes que vives de peur, surlout notre grosse dame de Joffrey, ne contribuèrent pas peu par leurs clamours à obliger nos bateliers à aborder. Dès que nous fûmes à terre, on se saisit de notre conducteur et on le fourra en prison. Il est vrai qu'il n'y resta pas plus d'une heure. Quelques-uns de nos messieurs allèrent intercéder pour lui auprès du commandant, et son affaire s'arrangea pour de l'argent. Cet accident, qui nous retarda plus de deux heures, fit que nous n'arrivâmes que fort tard à Seltz, où nous fûmes très mal à tous égards, puisque nous n'éîmes que de la paille pour coucher.

Nous quittâmes ce mauvais gîte le 24^e de grand matin. Sur le midi, nous arrivâmes à Hagenbach, gros bourg éloigné d'un coup de mousquet du Rhin. Notre batelier y eut quelque difficulté pour payer le péage, ce qui nous retint plusieurs heures; de sorte que nous ne pûmes arriver que tard à Philippsbourg.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO

AVANT NOUS

III

L'ancien Evêché de Lausanne.

Revenons maintenant à la construction de l'édifice. Où logeait le comte et duc de Savoie dans ses fréquentes visites à Lausanne ? Ce prince possédait près de l'église Saint-Pierre un édifice important, la maison de Billens, où l'on rendait la justice en son nom. Mais il est plus probable qu'il était à Lausanne l'hôte de l'évêque, car on ne trouve pas trace dans la maison de Billens de l'appartement spacieux qu'aurait occupé le duc. Nous croyons en conséquence pouvoir admettre qu'il y avait à l'Evêché un appartement spécial destiné aux hôtes de choix tels que les princes de Savoie.

L'évêque Guillaume de Menthonay, successeur de Gui de Prangins, qui gouverna l'Evêché pendant onze ans, de 1395 à 1406, semble s'être essentiellement préoccupé de l'édition du château Saint-Maire.

L'évêque Guillaume de Challant (1406-1431) a, par contre, laissé des traces visibles de ses travaux. C'est lui qui paraît avoir créé le *viret*, c'est-à-dire l'escalier tournant reliant les étages de l'annexe. Primitivement on ne parvenait aux étages de l'ancienne tour que par des échelles, et quant aux chambres construites par Gui de Prangins, il semble qu'elles étaient reliées directement, à chaque étage, au vieux bâtiment, les étages étant sans communication directe entre eux.

Guillaume de Challant remania, en les élargissant, les fenêtres de la chambre de réception. Il établit la cheminée, ainsi que le plafond à caissons, mais celui-ci ne reposait pas alors sur les poutres qui masquent les inscriptions ; celles-ci sont bernoises.

Guillaume de Challant continua aussi à l'ouest la façade nord, jusqu'au droit du mur occidental de l'ancienne tour, et il obtint ainsi une chambre nouvelle, comme l'atteste le relevé de M. Schmid. Cette adjonction est facilement reconnaissable, car elle est faite de briques rouges, appareil semblable à celui de la partie supérieure du château de Saint-Maire.

Guillaume de Challant fut le dernier évêque de Lausanne qui demeura à l'Evêché, le premier qui s'installa au château Saint-Maire. Après lui, le vieux palais où papes, empereurs et princes avaient séjourné, servit de plus en plus pour les services administratifs et judiciaires du diocèse.

Mais l'appartement privé de l'évêque fut conservé. Il reçut désormais les hôtes de distinction de l'évêque. En 1476, tandis que le duc Charles-le-Téméraire demeurait au château de Menthon, la duchesse Yolande de Savoie résidait à l'Evêché. C'est là encore, dans la « chambre du parentement », qui n'est autre que la chambre de réception, que le duc Charles de Savoie reçut l'hommage de ses vassaux et des villes du pays de Vaud, les 3 et 4 novembre 1484. On vit successivement défilé les délégués des villes d'Yverdon, Sainte-Croix, Cudrefin, Payerne, Cossonay, Nyon, Les Clées, Estavayer, Morges, Romont, Moudon, Rue, Surpierre, ainsi que les seigneurs de Colombier, de Bottens, de Vergy, de Bionnens, de Gléresse, de Glane, de la Mollière, d'Avanchens, de Villarzel, de Diesbach, de Montagny, de Châlon, d'Aarberg, de Cossonay, de Chastonay, de Maillyardoz, les Champion, les Cerjat, et d'autres encore.

Un peu plus tard, le 10 octobre 1518, la Grande Cour séculière, comprenant les représentants du Chapitre, du clergé, de la noblesse et des bourgeois de Lausanne et des autres villes épiscopales, reconnaît solennellement à l'Evêché les droits souverains de l'évêque Sébastien de Montfalcon, à l'encontre des prétentions du duc de Savoie, et lui promet fidélité.

Puis la Réforme arriva, mettant fin aux fêtes solennelles, à la grande hospitalité, aussi bien qu'aux allées et venues de l'official, du bailli, de leurs assesseurs et de leurs clercs, au défilé des plaideurs et des solliciteurs. Berne abandonna à la ville la maison de l'Evêché, vide de ses hôtes, avec la « petite chapelle » Saint-Nicolas, mais non le revenu d'icelle qui avait été dotée et entretenue jusqu'en 1536 par les évêques, alors même qu'ils avaient transféré leur domicile au château Saint-Maire, et que quatre « chanoines de Saint-Nicolas » desservraient.

(A suivre.)

MAXIME REYMOND.